

Image not found or type unknown



Est ce que j'ai le droit de demander la nationalité française

Par **kely140**, le **04/10/2009** à **19:07**

Bonjour,

Je suis étudiant d'origine Haitienne en fin thèse , après 5 diplomes dans 2 domaines scientifiques différents (droit et Anthropologie) est ce que j'ai le droit de demander la nationalité française avec un titre de séjour étudiant car j'aimerais bien inscrire à IEJ pour passer le capa pour devenir Avocat. Merci par avance pour la réponse.

Par **anais16**, le **09/10/2009** à **20:06**

Bonjour,

vous pourriez tout à fait demander la nationalité française mais attention:

- il faut justifier de revenus stables et suffisants en France: CDI payé au moins au smic et fiches de paie depuis au moins un an
- c'est une procédure parfois très longue (18 mois)